De la 2nde 2024 au baccalauréat 2026

Lettres aux élèves et aux parents d'élèves des classes de 2nde terminale

https://rabelais.paysdelaloire.e-lyco.fr/

Dossier suivi par :

R.Chollet

VOS INTERLOCUTEURS

La scolarité implique votre enfant, elle engage également de nombreux personnels au service de la réussite scolaire et éducative :

◆ En 2nde (générale et technologique), l**e professeur principal** assure le suivi des acquis scolaires et de l'avancée du projet d'orientation. Possibilité de prendre rendez-vous via la messagerie E-lyco ou le carnet de correspondance. **Consulter régulièrement le cahier de texte de PRONOTE ou les espaces de travail sur E-lyco créés par les enseignants.**

◆Mme Kabala est la professeure en charge du suivi des PAP et Mme Erhel est l'infirmière en charge du suivi des PAI, de l'écoute, l'appui auprès des élèves sur les questions de santé, bien-être.

◆ M. Terroire est le CPE référent des 2nde. Vigilance sur toute absence, à signaler et justifier auprès de la vie scolaire par courriel : vie-scolaire1.0850068m@ac-nantes.fr / **Tél : 02 51 50 31 07**

◆ Mme Le Roux, secrétaire scolarité assure le suivi administratif. Les bulletins des 3 trimestres de 2nde seront envoyés par ses soins par courriel. Votre enfant doit conserver tous ses documents relatifs à sa scolarité.

◆ Les psychologues de l'éducation Nationale conseillère d'orientation sont également des interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner dans le projet d'orientation de votre enfant.

- Permanence au lycée : Mme Marechal (le mardi) et Mme Laville (vendredi)
- Rendez-vous possible au CIO de la Roche sur Yon (y compris pendant les vacances scolaires) : en appelant le 02 51 37 06 25

OBJECTIF ORIENTATION

L'année de 2nde est une année déterminante en termes d'orientation. En effet, votre enfant va devoir choisir pour l'année de première entre une filière générale ou technologique. Par ailleurs, dans les filières générales, votre enfant devra se déterminer l'année prochaine sur trois spécialités. Ce choix n'est pas anodin puisqu'il aura des incidences sur son parcours professionnel futur (post-bac) et également sur l'obtention du baccalauréat.

Afin de prendre la mesure de l'importance de ce choix nous vous alertons que chaque année, nous déplorons de voir en classes de terminale des élèves qui n'ont pas fait les bons choix. Ils se retrouvent en difficulté et hypothèquent leurs chances de réussite au baccalauréat et dans leurs vœux d'orientation (Parcoursup).

L'équipe du lycée et en particulier les professeurs principaux, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, vont accompagner votre enfant dans ses choix.

Au mois de décembre les élèves de 2nde ont eu une présentation de l'ensemble des spécialités. Vous trouverez également sur le site du lycée à l'adresse suivante un document présentant de manière simples toutes les spécialités proposées au lycée : https://rabelais.paysdelaloire.e-lyco.fr/les-enseignements-de-specialite-en-premiere-generale/ ou dans E-lyco, Communautés/orientation au lycée de la seconde au post Bac/Ressources/Seconde

Ensuite nous demandons à votre enfant d'indiquer quatre spécialités (dont technologie) qu'il souhaiterait plus précisément découvrir via un sondage accessible depuis PRONOTE :

Il peut saisir ses choix jusqu'au vendredi 12 janvier. Cela vous laissera le temps d'échanger avec lui. Attention ! Le sondage ne détermine pas de manière définitive ses spécialités. Il s'agit bien ici de mettre votre enfant dans une position de découverte, de recherche au regard de ses envies, de ses projets mais également de ses compétences et aptitudes.

Le LUNDI 5 février, l'après-midi sera banalisée en présence d'élèves de terminale « ambassadeurs » qui feront une présentation de toutes les spécialités du lycée. Votre enfant pourra alors découvrir plus précisément les quatre spécialités qu'il a sélectionnées.

Cela lui permettra de confirmer ou d'infirmer ses choix. Le choix définitif des trois spécialités se fera ultérieurement : nous vous indiquerons la procédure.

En attendant, nous vous invitons à consulter et parcourir différentes ressources numériques qui vous permettront de vous documenter et d'accompagner votre enfant et de vous projeter :

- https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/au-lycee-au-cfa/Au-lycee-general-et-technologique/Que-faire-apres-la-seconde
- https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac

- Portail régional sur les métiers et formations : https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/
- Suivez les MOOC d'orientation pour choisir votre avenir **:** https://www.mooc-orientation.fr/

Conseils de classe

- **Le 2e trimestre s'arrête le 17 février. Les conseils de classe du 2nd trimestre sont prévus du 19 au 23 février.** Vous formulerez des vœux provisoires d'orientation via les téléservices jusqu'au 14 février : TéléService Orientation : https://educonnect.education.gouv.fr **(voir pièce jointe)**

- Après le conseil de classe, vous aurez la possibilité de consulter l'avis provisoire donné par l'équipe pédagogique.

OBJECTIF : STAGE DE DECOUVERTE

Le décret du 29 novembre 2023 instaure une séquence d'observation en milieu professionnel dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales pour tous les élèves de 2nde général et technologique.
Exception / dispense : Un élève qui aurait participé à une session du SNU (voir ci-dessous) ou qui participerait à une session du SNU est dispensé de stage d'observation.
✓ La **recherche de stage** impose l'investissement de l'élève, et votre appui de parents avec votre réseau professionnel ou personnel. Conscient des contraintes sur les disponibilités de l'offre et les inégalités dans les appuis possibles, nous précisons que cette séquence d'observation, **d'une durée de deux semaines,** peut se faire entre le 17 juin 2024 et le 12 juillet 2024. **Les deux semaines ne sont pas obligatoirement consécutives.** Les élèves pourront accomplir un stage sur deux entreprises différentes. **Un élève qui aurait également anticipé et réalisé déjà une semaine de stage durant les vacances de février ou d'avril n'aurait plus qu'une semaine à effectuer.**

Vous trouverez sur le site public du lycée https://rabelais.paysdelaloire.e-lyco.fr/ **et ainsi que dans votre casier numérique PRONOTE la convention de stage**. Lorsque vous aurez trouvé un stage. Il faut signer et faire signer la convention par l'entreprise avant de la retourner auprès de votre professeur principal. Ensuite le lycée vous la transmettra avec la signature du proviseur.
Aux mois de janvier / février, nous vous donnerons des informations complémentaires sur les attendus de ce stage d'observation (livret de stage ou rapport de stage).

Des plateformes peuvent vous aider à trouver des lieux de stage :

- 1 jeune, 1 solution : https://www.1jeune1solution.gouv.fr/
- Choisir mon stage.fr : site régional : https://nosemplois.fr/
  https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-actualites/mon-stage-en-un-clic-sur-choisirmonstagefr

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (S.N.U.)

La campagne du Service National Universel s'ouvre pour les jeunes entre 15 et 17 ans.
Objectif : développer le sens de l'engagement.
4 périodes de séjours de cohésion sont proposés :

- du 26 février au 9 mars
- du 22 avril au 4 mai
- du 17 au 28 juin
- du 3 au 15 juillet

⇨ Info :
- Réunion pour les élèves intéressés le mercredi 7 février 2024
Plus d'informations ici : https://www.snu.gouv.fr/